

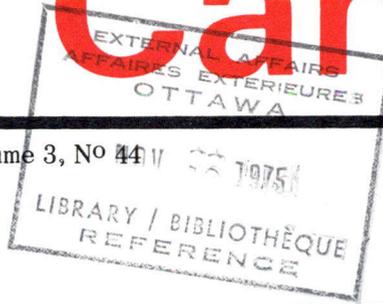
CAI EAS
C18F
29 Oct. 1975
REF 9.2

dbdo Canada


Ottawa, Canada.

Volume 3, No 44

le 29 octobre 1975



M. Henry Kissinger: "Caractère unique des relations Canada-États-Unis", 1

Pleins feux sur Québec 1775-1975, 3

Le Canada et l'aide au développement, 3

Nouveau timbre, 4

Suspension de la pêche du hareng dans la mer du Nord en 1976, 4

Arts visuels pour le Bicentenaire des États-Unis, 4

La FAO à Québec, 5

Conférence fédérale-provinciale sur les droits de l'homme, 5

Programme d'aide pour les poissons de fond, 6

M. Henry Kissinger: "Caractère unique des relations Canada-États-Unis"

Le secrétaire d'État des États-Unis, M. Henry Kissinger, a effectué une visite officielle à Ottawa, les 14 et 15 octobre dernier. Lors de ses entretiens avec le premier ministre Trudeau et le secrétaire d'État aux Affaires extérieures, M. Allan J. MacEachen, le secrétaire d'État américain a réaffirmé le caractère "unique" des relations canado-américaines. "Le ministre des Affaires extérieures a justement qualifié nos relations non pas comme spéciales, comme on l'a parfois dit, mais comme uniques. Nous avons, avec le Canada, des entretiens plus fréquents qu'avec toute autre nation. Nous partageons davantage de problèmes communs et nous partageons en plus le besoin de solutions parallèles sur une vaste gamme de questions".

Le secrétaire d'État aux Affaires extérieures, M. MacEachen, a offert un dîner en l'honneur du secrétaire d'État américain et de madame Kissinger, le 14 octobre. Nous reproduisons ci-dessous les passages importants de l'allocution prononcée par monsieur MacEachen:

* * * *

"Cet objectif qui a amené le Gouvernement des États-Unis à refondre sa diplomatie dans un cadre multipolaire, est très proche du nôtre. Il va de soi que nous ne nous attachons pas toujours aux mêmes composantes de la dynamique du pouvoir, pas plus que nous ne tirons nécessairement de conclusions identiques à partir d'un même point de départ. En effet, nous constituons des sociétés distinctes, chacune ayant sa propre histoire, de multiples intérêts nationaux conditionnés par le jeu de contraintes internes. Néanmoins, je suis convaincu que l'évolution actuelle de la politique étrangère des États-Unis permet au Canada de réaliser sa politique de diversification, notre "troisième option".

Par cette option, nous cherchons à étendre et à renforcer nos relations avec les autres pays, tout en conservant des liens très étroits avec le vôtre, le premier et le plus important de tous nos partenaires.

Ainsi, nous espérons pouvoir jouer un rôle sur la scène mondiale qui correspond aux ressources et aux aspirations du Canada. Comme vous l'avez reconnu à maintes reprises, le leadership, au sein de la communauté internationale, ne saurait être dévolu à une seule des grandes puissances; j'ajouterai que le leadership ne saurait être non plus l'apanage exclusif des grandes puissances. Il est normal en effet

que les puissances moyennes et même les petits pays participent à la résolution des problèmes internationaux, ou au désamorçage de conflits localisés. Cette forme de leadership comporte parfois des risques; il est toutefois nécessaire pour assurer la progression constante de l'humanité vers le nouvel ordre politique et économique auquel aspirent tous les peuples.



Le secrétaire d'État des États-Unis, M. Henry Kissinger, en compagnie du secrétaire d'État aux Affaires extérieures du Canada, M. Allan J. MacEachen.

Le Canada a pu, à l'occasion, jouer un rôle de premier plan sur la scène internationale. Nous sommes confiants que la sympathie et la compréhension dont vous avez fait preuve à cet égard se continueront dans l'avenir. En réalité, le fait qu'une puissance moyenne, voisine du pays le plus puissant du monde, puisse agir en toute liberté et indépendance, témoigne éloquemment de la maturité de nos relations bilatérales et de notre conception des relations internationales.

Les relations que nous entretenons à notre avantage mutuel reposent sur notre participation commune au développement de l'Amérique du Nord, sur la réalisation du commerce bilatéral le plus considérable au monde et sur la convergence de nos valeurs essentielles. Le fait que nos gouvernements obéissent à des impératifs différents, souligne d'autant plus l'importance et la justesse d'un bon voisinage et justifie les gestes que nous avons posés au service de cet objectif.

* * * *

Comme Canadien, je suis de plus en plus conscient de l'individualité du Canada et de son aptitude et de sa détermination à infléchir et à façonner son devenir.

* * * *

Mais en tant que ministre des Affaires extérieures, je suis confronté à l'interdépendance politique et économique du monde; les nations se doivent d'accorder une place raisonnable aux intérêts légitimes des autres membres de la communauté internationale et rechercher sans relâche le fugitif équilibre entre leurs intérêts vitaux et la justice et l'équité dont elles doivent faire preuve à l'endroit des autres nations.

Le Canada et les États-Unis, en raison même de leurs relations complexes et variées, prennent inévitablement et fréquemment des décisions affectant les intérêts de l'autre partie. Cette interaction est peut-être plus considérable aujourd'hui qu'elle ne l'a jamais été.

Il nous faut donc constamment être présent à l'évolution de nos rapports, afin que ceux-ci soient ancrés dans le réel et non pas tributaires de l'imaginaire ou de l'émotivité et qu'ils puissent contribuer effectivement à la solution des questions bilatérales."

Allocution de M. Kissinger

En réponse au discours de M. Allan J. MacEachen, monsieur Kissinger devait faire un bref historique des relations canado-américaines depuis la Seconde guerre mondiale. Voici les passages essentiels de l'allocution du secrétaire d'État des États-Unis.

"...Il nous faut maintenant fonder notre politique étrangère sur une philosophie plus mature — qui oscille moins violemment entre les extrêmes de l'idéalisme et du pragmatisme et qui puisse recevoir l'appui de l'opinion américaine pendant une période de temps indéfinie. Le défi est donc de taille puisqu'il nous faut lutter sur plusieurs fronts à la fois et faire face à des situations des plus délicates.

"Nous devons améliorer nos relations avec de vieux adversaires, non pas parce que les idéologies sont devenues moins conflictuelles, non pas parce que les dangers sont écartés, mais parce qu'à l'âge atomique chaque dirigeant a le devoir primordial de faire tout son possible pour conjurer la menace d'une guerre nucléaire; et s'il ne peut empêcher les affrontements, que son peuple sache au moins sans l'ombre d'un doute qu'il a fait tout en son pouvoir pour éviter la catastrophe. Nous devons donc être assez forts pour poursuivre une politique de détente sans illusions, sans croire que la bonne volonté seule suffit à mener la détente, et surtout sans tomber dans le piège des belles paroles dénuées de toute signification pratique.

"Nous devons adapter nos alliances à de nouvelles conditions d'égalité et de collaboration et abandonner nos vieilles habitudes de suprématie pour répondre aux besoins nouveaux d'un système international global. Nous devons changer nos alliances défensives pour satisfaire aux exigences de l'interdépendance mondiale et relever les nouveaux défis que posent aujourd'hui les relations entre le Nord et le Sud.

"Nous devons nous attaquer au problème de la relation entre les pays développés et les pays en voie de développement, sans faire de sentiment mais aussi sans tomber dans l'arrogance. Nous ne souhaitons pas la création d'un nouveau bloc qui se distinguerait par sa seule appellation de "non aligné", mais nous croyons aussi que les pays développés ont le devoir d'aider les pays en voie de développement à se tailler dans la communauté

des nations une place qui rende justice à leurs aspirations légitimes, et nous sommes convaincus que d'authentiques efforts de coopération peuvent aboutir.

"Si j'entre dans tous ces détails, c'est qu'ils donnent peut-être plus de poids aux habituelles plaisanteries qu'on échangerait en d'autres circonstances sur la relation entre le Canada et les États-Unis. Nous avons l'habitude de parler d'une "relation spéciale", et je conviens qu'elle n'existe plus aujourd'hui, si jamais elle a existé. Par contre, nos deux pays entretiennent une relation très étroite et très intime, une relation qui revêt une importance particulière à l'époque que je viens de décrire; car si nous devons ériger un nouveau système international fondé sur la justice et l'égalité, dans lequel toutes les nations collaboreraient parce qu'elles croiraient à juste titre que ce système est un peu le leur, alors la relation entre deux grands pays si près l'un de l'autre, un assez puissant et un autre qu'on appelle, avec trop de modestie peut-être, une "puissance moyenne", devient alors d'une importance capitale. Nous pouvons traiter entre nous sans complexes, nous pouvons fonder notre relation sur la conscience d'une interdépendance; nous pouvons vivre en harmonie malgré nos divergences, fonction de nos origines différentes, de notre histoire différente et de nos besoins nationaux différents. Nous savons également que la divergence de vues n'est pas pour nous une fin en soi et lorsque nous tombons d'accord — comme c'est le cas, après tout, pour la grande majorité des questions essentielles — nous savons que cette divergence a d'autant plus de valeur que nous y sommes parvenus en toute liberté.

"Ainsi, en faisant l'équilibre entre la conscience nationale et la responsabilité internationale, entre l'autosuffisance et les impératifs de l'interdépendance, nos deux pays peuvent servir d'exemples à bien d'autres.

"Dans le monde d'aujourd'hui, aucune nation ne peut assurer sa sécurité ou sa prospérité par ses seuls moyens, quelle que soit sa puissance. Il y a quelques années, les États-Unis ont proposé la coordination des politiques économiques des grands pays industriels. Considérée alors comme audacieuse, cette idée est aujourd'hui ba-

Pleins feux sur Québec 1775-1975

Sanglées dans les uniformes multicolores de la Guerre d'indépendance, des troupes américaines ont engagé le combat, le 5 octobre dernier, contre les défenseurs de Québec. La fumée âcre de la poudre, les cris des soldats, tout rappelait la vraie bataille qui s'est déroulée au même endroit il y a 200 ans. Aujourd'hui, c'est Clio et Thalie, muses de l'Histoire et de la Comédie, qui ont présidé joyeusement à la rencontre.

Cette reconstitution de la bataille de Québec en 1775 est l'aboutissement spectaculaire de deux ans de planification par l'"Arnold Expedition Historical Society" de Gardiner, dans l'État du Maine, ainsi que de la collaboration entre cette dernière et le ministère de la Défense nationale du Canada. En plus de commémorer un important événement historique, les efforts conjoints de ces deux organismes ont contribué au lancement des fêtes du Bicentenaire des États-Unis, auxquelles doivent participer de nombreux pays.

Il y a deux cents ans, les forces d'invasion du colonel Benedict Arnold et du général Richard Montgomery comptaient 100 hommes du Maine et 1,000 du Massachusetts. Cette fois, 700 Américains représentaient les soldats de ces deux armées. Soixante au-



tres Américains se sont joints à 140 Canadiens pour jouer le rôle des forces britanniques: petit accroc à la vérité historique qui accentua encore davantage le caractère amical de la rencontre – nonobstant les apparences. Car, ce qu'ont entendu et vu quelque 25,000 Canadiens et touristes améri-

cains, ce furent, comme autrefois, les détonations de mousquets et des corps jonchant la plaine. Récupérant remarquablement vite, les victimes de l'engagement se retrouvèrent toutes sans exception, le soir, au banquet international qui couronna cette double et conjointe commémoration.



Le Canada et l'aide au développement

Le Canada est l'un des cinq pays industrialisés à avoir atteint l'objectif de 1 p. 100 du PNB fixé par l'ONU pour les apports nets d'aide au développement international, l'an dernier. Le Comité d'aide au développement (CAD) de l'OCDE rapporte que l'apport total net du Canada s'est chiffré à \$1,67 milliard soit 1,18 p. 100 du PNB en 1974, comparativement à 0,93 p. 100 qu'il était en 1973. Ce montant comprend aussi bien l'aide publique au développement (APD) que les ressources du secteur privé. L'aide publique au développement a atteint \$713,4 millions et comptait pour 0,50 p. 100 du PNB, contre 0,43 p. 100 en 1973. La France, les Pays-Bas, la Belgique et la Suède sont les autres pays à avoir atteint l'objectif de l'ONU. L'APD totale des pays membres du CAD a augmenté de 21 p. 100 en termes de dollars et atteint \$11,3 milliards. En

termes réels cependant, cela ne représente qu'une augmentation de 0,33 p. 100 du PNB comparativement à 0,30 p. 100 l'année précédente.

Le Mémoire du Canada au CAD rapporte que le Parlement canadien et les medias ont scruté le travail de l'ACDI (Agence canadienne de développement international) durant la dernière moitié de 1974 alors que les événements sur la scène internationale attiraient l'attention du public sur les besoins des pays en développement. Les programmes de communication de l'ACDI connaîtront un nouvel essor pour répondre à l'intérêt manifesté par le public canadien pour le programme d'assistance au développement.

On rapporte aussi dans le Mémoire du CAD: la création d'un comité interministériel auquel l'ACDI participe activement et qui doit examiner les politiques affectant les relations économiques du Canada avec les pays en développement; la création d'une Direction des organisations non gouvernementales internationales à l'ACDI pour aider les ONG du tiers-monde qui n'ont pas de contre-partie au Canada; l'ACDI a accordé \$29,8 millions en subventions d'appoint aux ONG canadiennes qui ont pour leur part contribué \$60,7 millions à leurs programmes de développement.

Le Mémoire au CAD souligne que les donateurs aussi bien que les bénéficiaires de l'aide doivent accorder de plus en plus d'importance au développement rural et à l'accroissement de la production alimentaire. L'ACDI étudie en ce moment les recommandations d'un groupe de travail qui a examiné cette question.

Nouveau timbre

Le ministre des Postes, M. Bryce Mackasey, a annoncé l'émission d'un timbre-poste de 8c. en l'honneur de la Légion royale canadienne.

La vignette a été dessinée par M. Rudy Kovach, de Vancouver. Sur un fond gris clair, semblable à de la pierre, se détache l'inscription Légion Royale canadienne, gravée en caractères romains, dans les deux langues officielles. A droite on distingue un clairon en cuivre et à gauche, l'emblème de la Légion en rouge et or. Le mot Canada, en lettres noires, surmonte le tout.



La British American Bank Note Company, d'Ottawa, tirera ces timbres à 24 millions d'exemplaires qui seront émis le 10 novembre.

"Nous sommes fiers de rendre hommage à la Légion royale canadienne, a déclaré M. Mackasey, car cette organisation s'est consacrée au bien-être des anciens combattants et de leur famille, aux services communautaires et au maintien du souvenir des sacrifices consentis pendant les guerres".

Suspension de la pêche du hareng dans la mer du Nord en 1976

Des recommandations seront présentées à la Commission des pêcheries de l'Atlantique Nord-Est en vue de suspendre la pêche du hareng dans la mer du Nord en 1976. Voilà l'une des déclarations prises à la réunion annuelle du Conseil international pour l'exploration de la mer (C.I.E.M.), qui a eu lieu à Montréal, du 29 septembre au 8 octobre dernier.

Une des tâches des délégués des 18 pays membres du C.I.E.M. consiste à informer la Commission des pêcheries de la mer Baltique de l'état des nombreuses populations de poissons qui font maintenant l'objet de règlements sur les contingents ou d'autres moyens de gestion appliqués au niveau international.

La Commission des pêcheries doit se réunir à Londres, en novembre, afin d'étudier des règlements visant à régir les populations de hareng de la mer du Nord. Après avoir pris soigneusement connaissance de tous les renseignements disponibles sur l'état des stocks, le C.I.E.M. a accepté de demander à la commission d'interrompre toutes les activités de pêche du hareng dans la mer du Nord en 1976. Les populations de hareng ont atteint un niveau tel que même la prise accident-

telle du hareng par les pêcheurs d'autres espèces constitue une menace pour l'avenir de la ressource.

L'année dernière, le C.I.E.M. a publié une étude de base détaillée, fruit de la collaboration internationale, sur la pollution de la mer du Nord. On a décidé, lors de la réunion annuelle, d'étendre le champ de cette étude à l'ensemble de l'Atlantique Nord, ce qui est en partie déjà commencé.

L'étude sur la mer du Nord a révélé que, même si certaines régions côtières polluées doivent être gardées en observation, les niveaux de contamination du poisson au large de la mer du Nord étaient faibles en comparaison des normes acceptables établies par certains pays et qu'ils étaient même quelquefois très près du niveau de détection de la méthode utilisée ou même inférieurs à ce niveau.

A partir des résultats de cette étude, le C.I.E.M. a mis sur pied un programme de contrôle officiel prévoyant la présentation d'un rapport annuel.

Le C.I.E.M., la plus ancienne organisation intergouvernementale existante pour la recherche scientifique sur les mers (fondée en 1902), s'est réuni pour la première fois du côté occidental de l'Atlantique, à Montréal.

Environ 250 scientifiques de tous les pays membres étaient présents à la réunion en plus des observateurs de Cuba et de 15 organisations internationales. On a étudié plus de 400 rapports et documents scientifiques et adopté 95 résolutions.

Les membres du C.I.E.M. sont: la Belgique, le Canada, le Danemark, la Finlande, la France, la République démocratique allemande, la République fédérale d'Allemagne, l'Islande, l'Irlande, les Pays-Bas, la Norvège, la Pologne, le Portugal, l'Espagne, la Suède, le Royaume-Uni, les États-Unis d'Amérique et l'URSS.

Arts visuels pour le Bicentenaire des États-Unis

Le ministère des Affaires extérieures a annoncé que les arts visuels seraient présents dans l'hommage que le Canada rend aux États-Unis à l'occasion de leur Bicentenaire.

Une exposition de costumes dessinés par Alfred Pellan pour le Théâtre du Nouveau Monde sera envoyée à Washington. On pourra la voir dans le

foyer du *Kennedy Center* pendant les deux semaines du Festival canadien des arts d'interprétation, c'est-à-dire du 13 au 26 octobre.

Peintre canadien de renommée internationale, Pellan s'est très peu occupé de conception scénique et ces créations remontent en fait aux débuts de sa carrière artistique. Les croquis qu'il exécuta en 1946 furent repris en 1968 pour la confection des costumes utilisés par le Théâtre du Nouveau Monde dans sa production de "La Nuit des rois" ("Twelfth Night") de Shakespeare. Les treize costumes de la collection sont la propriété du Théâtre du Nouveau Monde. Véritables oeuvres d'art, ils furent envoyés à l'Exposition internationale d'Osaka et présentés également à Tokyo, à Prague lors du concours quadriennal de décors de théâtre, et à Paris. A Montréal, on les a exposés au Musée des beaux-arts et, plus récemment, au Pavillon du Québec à Terre des Hommes. On pourra également voir à Washington les estampes des croquis de costumes dessinés par Pellan; ces sérigraphies font partie d'un album, aujourd'hui épuisé, publié par La Guilde Graphique de Montréal en 1971. Pour la production de "La Nuit des rois" en 1968, Lydia Randolph, coordonnatrice des costumes au Théâtre du Nouveau Monde, a su recréer pour la scène les dessins de Pellan. C'est elle qui a également organisé toutes les présentations internationales et canadiennes des costumes Pellan et qui supervisera l'exposition au *Kennedy Center*.

Au Festival des arts canadiens à Washington, on trouvera en outre, exposées au Fonds monétaire international, quarante-trois sérigraphies tirées des collections d'art permanentes du ministère des Affaires extérieures. L'exposition de *Paysages canadiens* comprend des oeuvres de vingt-sept artistes canadiens contemporains appartenant aux écoles d'art réaliste, semi-réaliste et abstrait. Après le Festival, la collection sera présentée dans d'autres villes américaines.

De plus, le ministère enverra à Philadelphie, en guise de complément aux productions de deux troupes de théâtre canadiennes au *Walnut Street Theatre*, une collection de gravures esquimaudes de huit artistes Inuit qui seront exposées dans le foyer du théâtre du 28 octobre au 1er novembre. En grande partie l'oeuvre de femmes

Inuit, cette exposition, intitulée *Oiseaux et esprits*, doit être présentée à la Conférence de l'Année internationale de la femme sur "Les femmes et les arts", à Atlanta (Georgie), avant d'être exposée à Philadelphie.

La FAO à Québec

A l'occasion du trentième anniversaire de la fondation, à Québec, de la FAO (Organisation des Nations Unies pour l'agriculture et l'alimentation), la Faculté des sciences de l'agriculture et de l'alimentation de l'Université Laval organise, les 24 et 25 octobre, un colloque auquel participeront diverses personnalités de la FAO et de l'entraide internationale, notamment: M. Addeke Hendrik Boerma, directeur général de la FAO; Vladimir Ignatieff, le premier canadien à joindre les rangs de cet organisme international; Moïse Christophe Mensah, sous-directeur de la FAO pour l'Afrique.

Après la remise de doctorats d'honneur à Messieurs Boerma et Ignatieff, les participants étudieront successivement le problème de la faim dans le monde, les programmes d'entraide et la recherche de nouvelles solutions avec la participation de Micheline Beaudry Darismé, Léopold Bourque, Josué Yapelet, Oswald Roels et Maurice Carel. Ce colloque sera aussi l'occasion pour la faculté de s'interroger sur l'action qu'elle mène dans les pays en voie de développement, notamment par le canal de l'ACDI et du CRDI.

Conférence fédérale-provinciale sur les droits de l'homme

Le secrétaire d'État, M. Hugh Faulkner, a annoncé le 17 octobre dernier, qu'une conférence fédérale-provinciale sur les droits de l'homme aura lieu à Ottawa au Centre de conférences les 11 et 12 décembre 1975.

Ce sera la première conférence fédérale-provinciale réunissant des ministres qui traiteront uniquement de questions relatives aux droits de l'homme. La conférence fait suite à deux récentes réunions interprovinciales sur ce sujet au cours desquelles les provinces ont manifesté leur désir de poursuivre les discussions avec le Gouvernement fédéral.

Les discussions actuellement en cours se rapportent aux questions qui pourront être étudiées lors de la réunion de décembre. L'ordre du jour étant provisoire, le secrétaire d'État a proposé que les discussions comprennent l'adhésion et la mise en application dans le pays de certains instruments internationaux des droits de l'homme, notamment le Pacte international relatif aux droits économiques sociaux et culturels, le Pacte international relatif aux droits civils et politiques et son Protocole facultatif, le Projet de loi C-72 récemment présenté en première lecture et portant le nom de Loi canadienne sur les droits de l'homme, et si possible la question de l'établissement d'une collaboration avec les provinces en vue de promouvoir des activités telles que la Décennie de la lutte contre le racisme et la discrimination raciale, déclarée par les Nations Unies.

Participants

Le secrétaire d'État a fait remarquer que les travaux de nombreux ministères fédéraux touchent à certains aspects des droits économiques, sociaux, culturels, civils et politiques, et que son ministère sert depuis plusieurs années de point de référence pour le Gouvernement fédéral en ce qui concerne la question des droits de l'homme dans le pays. Quatre ministères fédéraux, soit le Secrétariat d'État, le ministère de la Justice, le ministère des Affaires extérieures et le ministère du Travail, participeront à la conférence prévue.

M. Faulkner a également fait savoir que le ministre de la Justice désirait connaître l'opinion des provinces à propos de la Loi canadienne sur les droits de l'homme, récemment présentée en première lecture à la Chambre des communes. La plupart des provinces possèdent une grande expérience dans l'administration de lois semblables.

La conférence aura lieu le lendemain de la Journée annuelle des Droits de l'homme, soit le 10 décembre 1975, qui marque également la troisième année de la Décennie de la lutte contre le racisme et la discrimination raciale déclarée par les Nations Unies. Il a exprimé l'espoir de voir la réunion fédérale-provinciale aboutir à l'application d'autres mesures visant à réduire les préjugés et la discrimination.

Programme d'aide pour les poissons de fond

Le ministre d'État (Pêches), M. Roméo LeBlanc, a déclaré récemment que des normes de qualité plus rigoureuses seraient dorénavant imposées dans le cadre du programme fédéral d'aide provisoire de \$50 millions annoncé en avril dernier pour venir en aide à l'industrie canadienne des poissons de fond. Une importance accrue sera accordée à l'amélioration de la qualité du poisson au moment du débarquement et de la transformation en produits commerciaux.

Pour continuer à profiter du programme, les pêcheurs devront, dans bien des cas, améliorer leurs méthodes de manipulation du poisson, particulièrement lorsqu'il s'agit de saigner et d'appêter le poisson. Les usines de traitement devront également satisfaire à des exigences de qualité avant d'obtenir des subventions.

Cette annonce fait suite à une étude trimestrielle de l'efficacité du programme provisoire, qui fournit l'aide financière nécessaire pour maintenir l'exploitation de la pêche des poissons de fond (les poissons de fond comprennent entre autres la morue, l'aiglefin et les poissons plats qui trouvent leur nourriture dans le fond de la mer). L'industrie a dû faire face à des marchés stagnants, à des prises peu nombreuses et à des coûts d'exploitation plus élevés. "Des mesures sont résolument mises en oeuvre pour améliorer la situation à long terme. Pour une industrie solide, il nous faut du poisson de bonne qualité," a déclaré M. LeBlanc.

Les dispositions du programme concernant les espèces admissibles et les taux des indemnités demeurent inchan-

gées. Les bureaux régionaux d'inspection du Service des pêches et de la mer s'occupent du contrôle de la qualité dans le cadre du programme.

M. Kissinger: ... (Suite de la page 2)

nale. Elle sera l'un des principaux points à l'étude lors du sommet économique qui aura lieu dans quelques semaines. Comme je l'ai dit à mon arrivée cet après-midi, les États-Unis considèrent comme essentielle la participation canadienne à cet effort, car c'est seulement grâce à la libre coopération de nations amies que pourra être justifiée l'interdépendance mondiale.

Conférence de presse

Le 15 octobre, messieurs Kissinger et MacEachen donnaient une conférence de presse conjointe à Ottawa. Sui-vent ici quelques extraits des propos émis par M. Kissinger sur des sujets d'intérêt commun au Canada et aux États-Unis, de même que certaines réflexions sur des questions d'actualité telles la détente et le sommet d'Helsinki:

OTAN

Nous avons parlé du problème de la défense aujourd'hui. Puisque les armes stratégiques deviennent de plus en plus compliquées et que la défense de l'Atlantique nord revêt un caractère de plus en plus différencié, nous croyons que le rôle des armes conventionnelles, et en tout cas celui des options en deçà de la riposte stratégique, devient de plus en plus vital; cela signifie que tous les membres de l'OTAN, en particulier ceux dont les contributions se font principalement au niveau de l'armement classique, doivent reconsidérer les hypothèses élaborées à une époque où la suprématie stratégique américaine déterminait le rôle principal de l'OTAN. C'est donc dans cet optique que nous avons mené nos discussions.

Détente

En ce qui concerne la première question, ce que M. Brejnev a dit, le Président et moi l'avons souvent dit nous-mêmes, c'est-à-dire que nous reconnaissons qu'il existe de profondes dif-

férences idéologiques entre les mondes communiste et non communiste. La détente ne se fonde pas sur l'hypothèse que ces différences idéologiques ont disparu, mais sur les réalités actuelles, soit l'antagonisme des superpuissances nucléaires et la nécessité d'empêcher une guerre nucléaire et, en même temps, de prévenir toute agression — ces deux nécessités indissociables doivent être reconnues, et il ne faudrait pas non plus considérer cette détente comme une faveur que nous accordons ou penser que nous pouvons la retirer par mesure de représailles. C'est une exigence de notre temps, et notre problème est de ménager la détente sans toutefois affaiblir les moyens de défenses de l'Ouest. Nous devons agir sur deux fronts à la fois.

Helsinki et Moyen-Orient

Quant à votre deuxième question, je ne crois pas que la Conférence sur la sécurité en Europe ait sacrifié l'Europe de l'Est au profit du Moyen-Orient. Les frontières dont il a été question avaient toutes été établies par des traités antérieurs à la Conférence d'Helsinki. Des frontières reconnues à Helsinki, toutes avaient été acceptées antérieurement.

Quant à l'influence politique en Europe de l'Est, on admet généralement que les pays jouissent d'une liberté de manoeuvre accrue en période de détente; et ce sont justement les pays qui se préoccupent beaucoup de leur autonomie qui ont le plus préconisé la détente.

Pour répondre à votre question de façon précise, il n'y a pas le moindre rapport entre ce qui s'est passé au Moyen-Orient et ce qui s'est passé à Helsinki.

Droit de la mer

Oui, nous avons discuté longuement de ces deux problèmes et si je ne me trompe pas, nos vues sur le droit de la mer se ressemblent beaucoup. Nous préférierions que la législation, le régime applicable aux zones économiques, ne soit pas unilatérale mais soit établie par un traité international. Nous apprécions que le Canada ait jusqu'ici résisté à la tentation de prendre des mesures unilatérales. Naturellement, nous avons nous aussi nos pressions internes en faveur d'une législation unilatérale.

Hebdo Canada est publié par la Direction de l'information, ministère des Affaires extérieures, Ottawa, K1A 0G2.

Il est permis de reproduire les articles de cette publication, de préférence avec indication de source. La provenance des photos, si elle n'est pas précisée, vous sera communiquée en vous adressant à Mlle Y. DuSault, éditeur.

This publication is also available in English under the title Canada Weekly.

Algunos números de esta publicación aparecen también en español bajo el título Noticiero de Canadá.

Ähnliche Ausgaben dieses Informationsblatts erscheinen auch in deutscher Sprache unter dem Titel Profil Kanada.